RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agreste
La statistique, l'évaluation et la prospective du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

SYNTHÈSES CONJONCTURELLES

JUILLET 2025 N° 444

IAA

En 2024, légère hausse de la production et forte baisse de l'excédent commercial des industries agroalimentaires

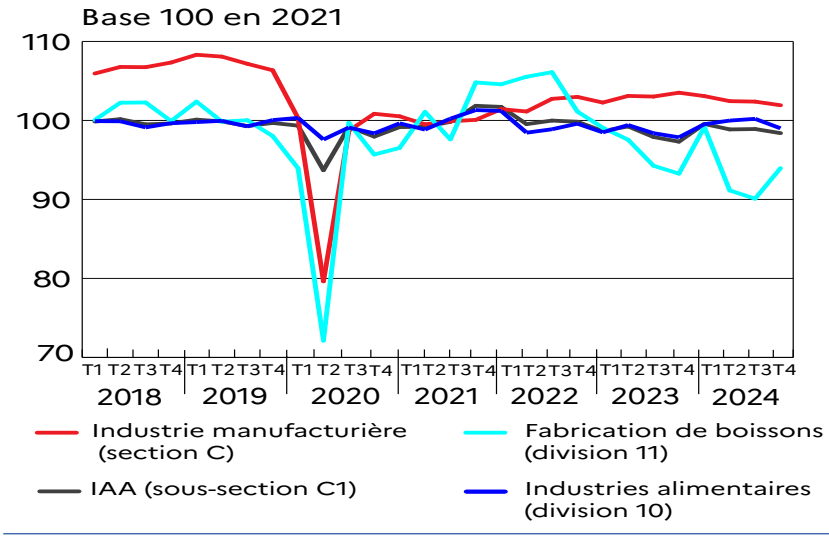
En 2024, la production des industries agroalimentaires (IAA) augmente de 0,8 % en volume alors que celle de l'industrie manufacturière dans son ensemble recule légèrement (- 0,3 %). La production des industries alimentaires progresse de 1,2 %, tandis que la fabrication de boissons diminue (- 2,1 %). Les prix à la production des IAA diminuent de 1,8 % sur un an en 2024. Malgré cette baisse des prix, le chiffre d'affaires des IAA serait stable en 2024. L'emploi salarié dans les IAA poursuit sa progression. Le taux de marge se replie après un fort rebond en 2023. En valeur, l'excédent commercial des IAA recule fortement en 2024 à son plus bas niveau depuis 2009.

Légère hausse de la production des industries agroalimentaires en 2024

En 2024, dans un contexte de baisse de l'inflation, la production en volume des industries agroalimentaires, y compris tabac, progresse légèrement sur un an (+ 0,8 %), malgré une baisse au deuxième trimestre (- 0,8 %).

Sur un an, la production des produits alimentaires augmente de 1,2 % et affiche une hausse à chaque trimestre, alors que la fabrication de boissons (production sans certains vins effervescents ni l'ensemble des vins non effervescents) recule de 2,1 % sur la période. Sur un an, elle est en forte baisse aux deuxième et troisième trimestres (*graphique 1*).

Graphique 1
En 2024, légère hausse de production des industries agroalimentaires, nouveau recul de la fabrication des industries de boissons



Source : Insee - Indices de la production industrielle - CVS-CJO. Nomenclature d'activité NAF – données arrêtées au 28/05/2025.

Tableau 1
Production en baisse pour toutes les catégories de bovins sauf pour les gros bovins mâles

	Évolution 2023/2024					Solde extérieur		
	Production	Prix	Chiffre d'affaires	Exportations*	Importations*	2022	2023	2024
	%					million d'euros		
IAA (y compris produits du tabac)	**0,8**	**- 1,8**	**0,0**	**1,6**	**3,4**	**5 507**	**5 338**	**4 475**
dont :								
Produits des industries alimentaires	**1,2**	**- 2,0**	**0,4**	**4,1**	**4,1**	**- 9 562**	**- 8 921**	**- 9 314**
Viandes et produits à base de viandes	3,0	-3,0	0,0	1,2	- 0,3	- 2 733	- 3 114	- 3 025
Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche	- 0,9	ND	ND	0,8	- 2,4	- 4 222	- 3 676	- 3 554
Produits à base de fruits et légumes	- 2,5	6,5	1,2	11,1	3,7	- 3 665	- 3 923	- 3 842
Huiles et graisses végétales et animales	1,7	- 13,4	- 10,3	-5,5	2,1	- 2 812	- 2 635	- 2 853
Produits laitiers	1,0	1,1	0,7	4,5	5,3	2 347	2 544	2 616
Produits du travail des grains et produits amylacés	2,5	- 19,9	- 11,7	-2,2	- 8,3	630	854	1 007
Produits de la boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires	0,7	0,2	4,5	-4,0	3,8	- 148	- 286	- 546
Autres produits alimentaires	1,1	1,2	2,7	11,7	14,1	- 639	- 395	- 718
Aliments pour animaux	1,3	- 8,3	- 4,0	- 2,1	2,0	1 678	1 709	1 600
Boissons	**- 2,1**	**- 0,4**	**- 2,5**	**- 3,6**	**- 4,5**	**16 024**	**15 241**	**14 739**

* En valeur
ND : résultat non diffusé par l'Insee.
Note de lecture : le champ de l'indice de la production industrielle des IAA diffère (production sans certains vins effervescents ni l'ensemble des vins non effervescents) de celui des autres indices présentés dans ce tableau (voir *Sources, définitions et méthodes*).
Source : Agreste - Insee. Données arrêtées au 28/05/2025.

Évolution contrastée des productions de l'industrie alimentaire

En 2024, la progression sur un an de la production en volume des produits des industries alimentaires (+ 1,2 %) résulte de hausses dans la majorité des branches.

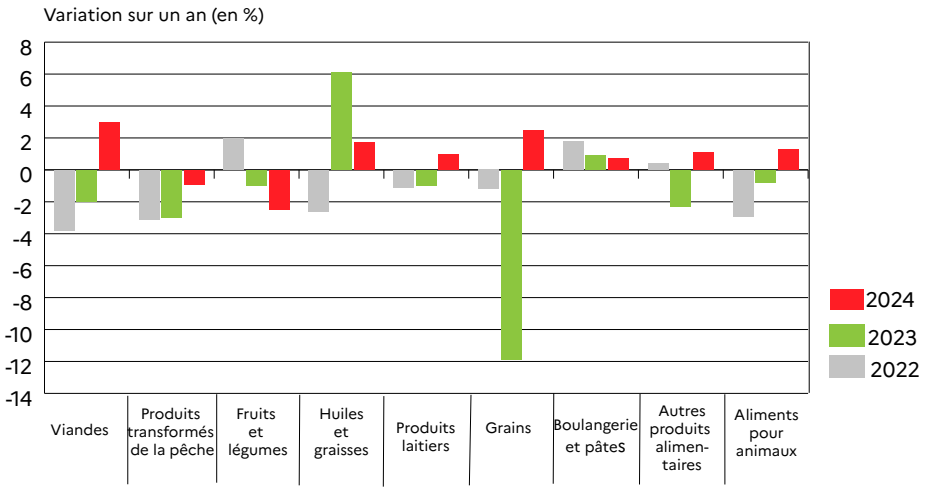
Elle est tirée à la hausse par le dynamisme de la production de viandes et produits à base de viande, branche pesant le plus dans l'ensemble des produits alimentaires, en hausse de 3,0 % en 2024, après une baisse de 2,0 % en 2023.

La production des autres produits participe également à la hausse de la production des industries alimentaires en 2024, même si le rebond affiché est relativement limité (+ 1,1 % en 2024, après - 2,3 % en 2023), et en dépit du net recul de celle d'aliments pour enfants et diététiques (- 5,1 %) et de cacao, chocolat et confiseries (- 4,4 %).

La fabrication de produits de la boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires décélère en 2024 (+ 0,7 %, après + 0,9 % en 2023 et + 1,8 % en 2022). La production de produits laitiers progresse (+ 1,0 %), après deux ans de baisse de l'ordre de - 1,0 % par an. La production d'huiles et graisses végétales et animales est également en hausse (+ 1,7 %), de même que la fabrication d'aliments pour animaux (+ 1,3 % après - 0,8 % en 2023).

Deux branches se distinguent par une production en repli sur un an en 2024 : la production à base de fruits et de légumes (- 2,5 %), malgré la hausse des conserves à base de pomme de terre (+ 2,9 %), et la transformation et conservation de poissons qui recule pour la troisième année consécutive, à un rythme toutefois plus faible que lors des deux années précédentes (- 0,9 %, après des baisses de l'ordre de 3 % en 2023 et 2022) grâce à un net rebond au second semestre.

Graphique 2
En 2024, hausse en volume de la plupart des productions alimentaires



Source : Insee - Indice de la production industrielle (IPI) CVS-CJO – base 100 en 2021. Données arrêtées au 28/05/2025

Nette baisse de la production de boissons

En 2024, les fabrications de boissons (hors vins, sauf Champagne et mousseux ; voir *Sources, définitions et méthodes*) diminuent de 2,1 % sur un an *(graphique 3)*, prolongeant le repli amorcé fin 2022. La production de Champagne et mousseux recule fortement (- 9,9 % en 2024), alors que la fabrication de bières est quasi stable (- 0,1 %). Concernant les boissons non alcoolisées, les fabrications de boissons rafraîchissantes diminuent (- 1,6 %), celles d'eaux de table augmentent (+ 1,6 %).

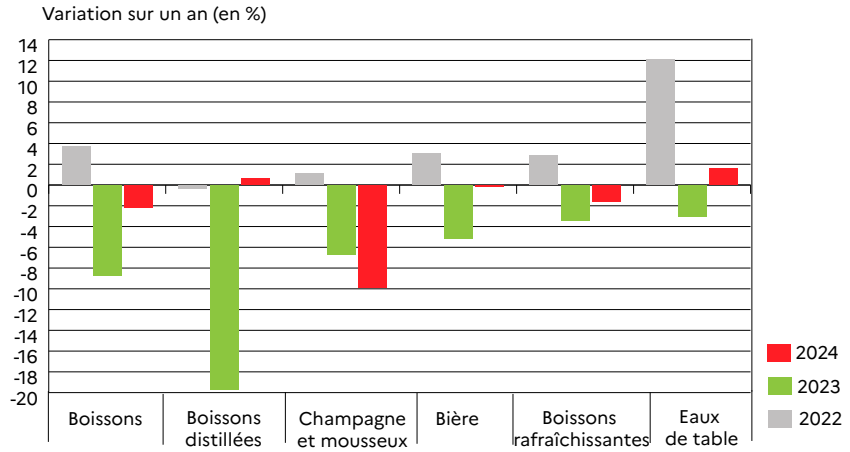
Recul des prix à la production des IAA en 2024

En 2024, les prix à la production des IAA diminuent de 1,8 % sur un an, après des hausses de 10,3 % en 2023 et 16,0 % en 2022 *(graphique 4 ; tableau 1)*. Tout au long de l'année 2024, les prix restent proches de ceux de la fin 2023, après le pic de l'été 2023. Entre le plateau de 2020 et celui de 2024, les prix à la production sont en hausse d'environ 28 %. La baisse annuelle observée en 2024 se caractérise par un recul des prix des produits alimentaires de 2,0 % et de 0,4 % pour les boissons.

La baisse des prix à la production est particulièrement marquée pour les fabrications de grains et produits amylacés (amidon, sirop de glucose…) après leur très vive hausse observée au cours des deux années précédentes (- 19,9 % en 2024, après + 20 % en 2023 et + 35 % en 2022). Il en va de même pour les huiles et graisses végétales et animales (- 13,4 %), après de fortes fluctuations à la baisse (- 23 % en 2023) et à la hausse (+ 53 % en 2022).

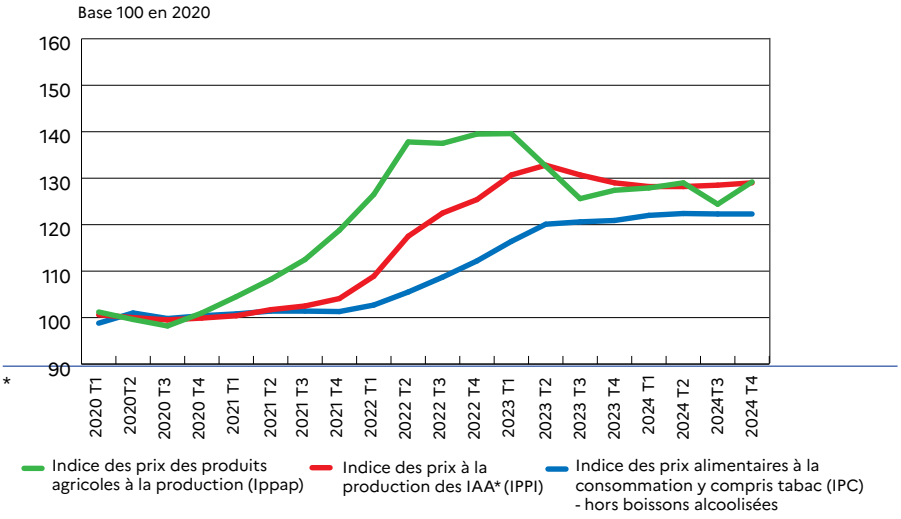
Dans une moindre mesure, c'est aussi le cas pour les aliments pour animaux (- 8,3 %, après + 1 % en 2023 et + 25 % en 2022). À l'inverse, les prix à la production de produits à base de fruits et légumes augmentent encore nettement en 2024 (+ 6,5 %, après + 14 % en 2023 et + 6 % en 2022). Parmi les boissons, les prix à la production des vins baissent nettement (- 4,1 %) alors que ceux des boissons rafraîchissantes et eaux minérales augmentent (+ 1,7 %).

Graphique 3
En 2024, forte baisse sur un an des fabrications de Champagne et mousseux



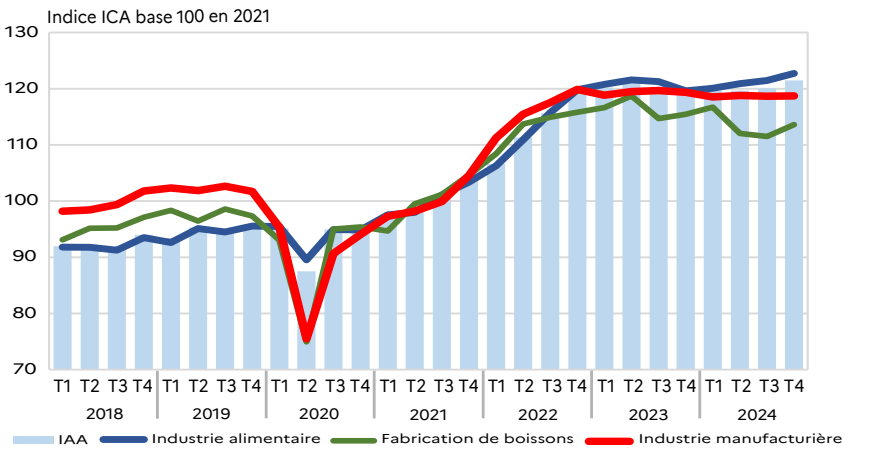
Source : Insee - Indice de la production industrielle (IPI) CVS-CJO – base 100 en 2021. Données arrêtées au 28/05/2025

Graphique 4
En 2024, baisse sur un an des prix à la production des IAA



IAA : produits de l'alimentation et issus de la fabrication de boissons et de produits à base de tabac.
Source : indices bruts de l'Insee, SSP pour les calculs base 100 en 2020. Données arrêtées au 28/05/2025

Graphique 5
En 2024 hausse du chiffre d'affaires des industries alimentaires, baisse de celui de la fabrication de boissons



Source : Insee - Indice de chiffre d'affaires (ICA) - CVS-CJO. Données arrêtées au 28/05/2025

Les prix des produits agricoles à la production baissent plus nettement en 2024 (- 2,8 % après - 3,0 % en 2023 et + 21,9 % en 2022), notamment du fait du fort repli des cours des céréales et des oléagineux. Ce recul intervient après le maintien des prix des produits agricoles à des niveaux particulièrement élevés du deuxième trimestre 2022 jusqu'au début de 2023. Le niveau moyen des prix des produits agricoles reste toutefois supérieur de près de 28 % en 2024 par rapport à celui de 2020.

A contrario, les prix des produits alimentaires à la consommation, y compris le tabac, ont augmenté de 2,8 % sur un an en 2024, après + 11,4 % en 2023. Dans l'ensemble de l'année 2024, ils se sont maintenus à un niveau proche de celui de la fin de l'année 2023. Entre 2020 et 2024, on observe une hausse de l'ordre de 22 %.

Stabilité du chiffre d'affaires pour l'ensemble des IAA

Le chiffre d'affaires des industries agroalimentaires est stable en 2024, après trois années de forte croissance (respectivement + 6,2 %, + 13,2 % et + 7,4% en 2023, 2022 et 2021), alors que le chiffre d'affaires de l'ensemble de l'industrie manufacturière diminue de 0,6 % en 2024 *(graphique 6)*.

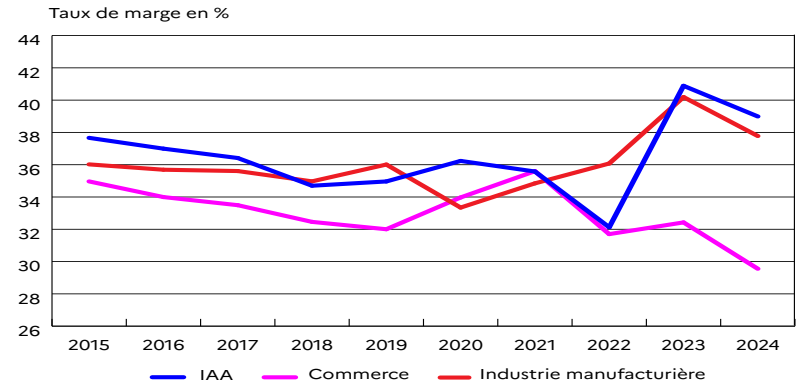
Cette évolution est liée au net recul de la production des boissons en 2024 (- 2,7 %), alors que le chiffre d'affaires des industries alimentaires progresse légèrement (+ 0,4 % sur un an).

Parmi les industries alimentaires, la transformation et conservation de pommes de terre (+ 20,4 %), la fabrication de cacao, chocolat et confiseries (+ 10,8 %) et la fabrication de pain et pâtisserie fraîche (+ 5,1 %) bénéficient des hausses les plus notables.

À l'inverse, la fabrication de produits amylacés (- 20,8 %), d'huiles et graisses brutes (- 12,7 %) et le travail des grains (- 4,2 %) accusent les reculs les plus marqués. En ce qui concerne les boissons, la baisse du chiffre d'affaires est marquée pour la production de vins de raisin (- 5,0 %) et la production de boissons alcooliques distillées (- 5,7 %), alors que la production d'eaux minérales et de boissons rafraîchissantes et la fabrication de bière progressent respectivement de 1,4 % et 2,6 %.

Graphique 6

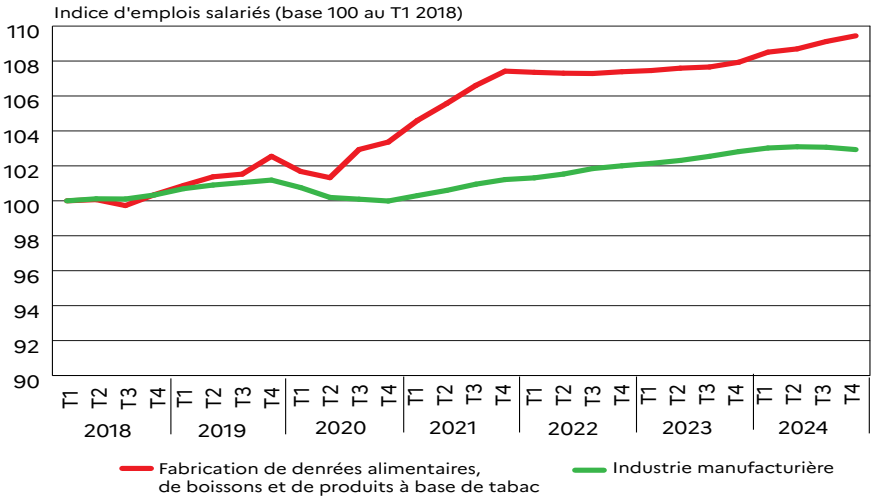
Repli du taux de marge des IAA, comme de celui de l'ensemble des industries manufacturières



Source : Insee, comptes nationaux trimestriels – comptes de production et d'exploitation des branches. Données arrêtées au 28/05/2025

Graphique 7

Nette hausse de l'emploi salarié dans les IAA en 2024



Source : Insee – estimations trimestrielles de l'emploi salarié en France. Données arrêtées au 28/05/2025

Repli du taux de marge

Le taux de marge des IAA (excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée aux coûts des facteurs) issu des comptes nationaux trimestriels (Insee) recule en 2024 (à 39,0 % en 2024), après une forte hausse en 2023 (à 40,9 %). Il reste cependant à un niveau élevé. Par comparaison, la diminution est plus forte dans l'ensemble de l'industrie manufacturière (37,8 % en 2024 après 40,2 % en 2023), tandis que le taux de marge dans le commerce baisse plus fortement (à 29,6 % en 2024, après 32,4 % en 2023). Dans le même temps, l'emploi salarié dans les IAA augmente sur un an (+ 1,3 %) *(graphique 7)* deux fois plus que dans l'industrie manufacturière (+ 0,6 %).

Fort repli de l'excédent commercial des IAA en 2024

Historiquement excédentaire, le solde en valeur des échanges extérieurs des IAA (y compris tabac) atteint 4,5 milliards d'euros (Md€) en 2024, en baisse de 16,2 % par rapport à 2023 *(tableau 1)*. Il s'agit du niveau d'excédent le plus bas depuis 2009 *(tableau 1 ; graphique 8)*. Trois branches déjà déficitaires le sont un peu plus : les produits de la boulangerie-pâtisserie et pâtes

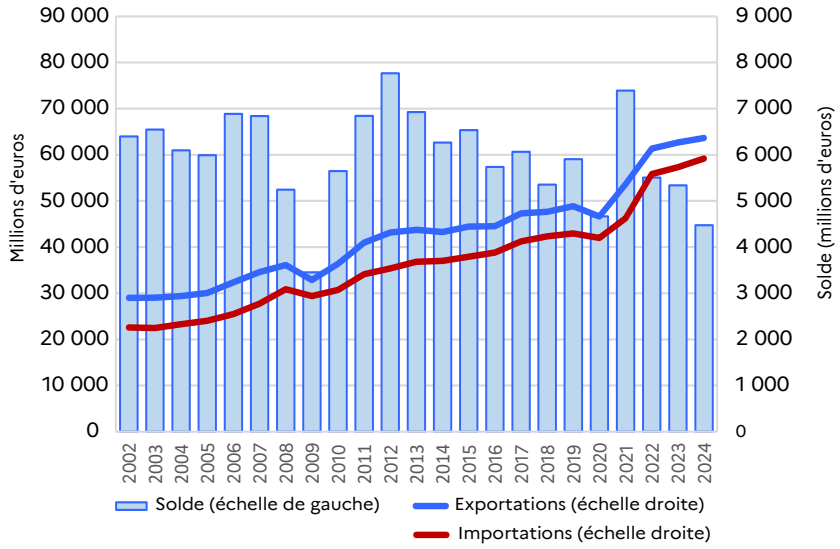
alimentaires (- 0,5 Md€), les autres produits alimentaires (- 0,7 Md€) - entraînés par les fabrications de cacao, chocolat et confiseries (- 1,7 Md€) malgré les bénéfices du sucre (+ 1,2 Md€) - et les huiles et graisses végétales et animales (- 2,9 Md€).

En 2024, le déficit des industries alimentaires se creuse de 4,4 % pour atteindre 9,3 Md€, en valeur, les exportations et les importations ayant toutes deux progressé d'environ 4,1 % en 2024.

En 2024, l'excédent des boissons baisse de 0,5 Md€ par rapport à 2023, en raison d'un recul marqué des boissons alcooliques distillées (- 0,3 Md€) et d'une baisse de l'excédent des vins de raisin (- 0,2 Md€).

Graphique 8

En 2024, nouvelle baisse de l'excédent commercial des industries agroalimentaires à son plus bas niveau depuis 2009



Source : DGDDI – Données arrêtées au 28/05/2025

Sources, définitions et méthodes

- Les données conjoncturelles des industries agroalimentaires (IAA) sont présentées selon la nomenclature d'activité productive NAF rév.2, en vigueur depuis le 1er janvier 2008. Les IAA regroupent les industries alimentaires (division 10), les fabrications de boissons y compris les vins (division 11) et les produits du tabac (division 12) : https://www.insee.fr/fr/information/2120875.

- Les IAA sont intégrées à l'ensemble « Industrie manufacturière » (section C de la nomenclature d'activité) qui regroupe toutes les activités industrielles à l'exclusion de l'énergie.

- Les différents indices des IAA (prix, production, chiffre d'affaires et emploi salarié) présentés ici sont établis par l'Insee en base 100 en 2021. Ils ont des couvertures différentes et ne sont, de ce fait, pas toujours totalement comparables.

 L'indicateur de chiffre d'affaires (ICA) et l'emploi salarié sont en effet des indicateurs sectoriels alors que les autres indices présentés ici - Indice de production industrielle (IPI), indice de prix à la production dans l'industrie (IPPI), données sur le commerce extérieur - sont des indicateurs de branche. La branche regroupe des unités de production homogènes dédiées uniquement à une activité productive précise, les secteurs d'activité regroupent quant à eux des entreprises qui ont la même activité principale mais pouvant également avoir des productions ou services secondaires relevant d'autres postes de la nomenclature d'activité, voire potentiellement des activités de négoce.

- L'IPI, calculé mensuellement par l'Insee, permet de suivre l'évolution en volume (i.e. à prix constants) de la production des différentes branches industrielles. Du fait de la complexité et de la diversité des produits vendus, les séries retenues pour l'IPI ne couvrent que partiellement certains domaines :
 - l'IPI de l'industrie laitière couvre également les glaces et sorbets ;
 - l'IPI de la fabrication de pain et pâtisserie fraîche ne couvre que les fabrications industrielles et pas celles de l'artisanat (notamment boulangerie et pâtisserie) ;
 - l'IPI de la transformation et conservation de la viande ne comprend pas l'activité des boucheries artisanales ni la préparation de plats pour consommation immédiate produits par les services de restauration ;
 - l'IPI de l'industrie des boissons ne comprend que le Champagne et les vins mousseux, mais pas les autres vins effervescents, ni les vins calmes produits par les entreprises de vinification

- Les productions de vins non effervescents ou « vins calmes » (i.e. l'ensemble des vins rouges, blancs et rosés) sont pris en compte dans l'IPPI, l'ICA, les importations, exportations et le solde du commerce extérieur, ainsi que dans l'emploi salarié. Seul l'IPI ne prend pas en compte les vins non effervescents.

- Les données financières utilisées pour le calcul du taux de marge (excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée aux coûts des facteurs) sont issues des Comptes nationaux trimestriels de l'Insee. Cf. https://www.insee.fr/fr/statistiques/8540815?sommaire=8540823

- Les données sur l'emploi salarié sont issues des données trimestrielles de la Dares : https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/lemploi-salarie

Pour en savoir plus

Toutes les informations conjoncturelles et structurelles sont disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/

Aller à la rubrique Chiffres et analyses **:**

- **Collections** « Conjoncture – Bulletin » pour les séries chiffrées
- **Thèmes** « Industries agroalimentaires » et Catégories « Données » - « Séries conjoncturelles/Chiffres détaillés » pour les tableaux d'Agreste Données en ligne
- **Thèmes** « Industries agroalimentaires » et **Collections** « Collection nationale » - « Conjoncture-Synthèses » pour les publications

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

Les Synthèses conjoncturelles IAA :

- « Au 1er semestre 2023, la forte hausse des prix à la production l'emporte sur le recul de la production », Synthèses n°2023/417, décembre 2023
- « En 2022, forte hausse des prix à la production, légère baisse de la production, et baisse historique de l'excédent commercial », Synthèses n°2023/409, juin 2023

Les Primeurs IAA :

- « Les ventes de l'industrie agroalimentaire diminuent légèrement en 2020 face à la Covid-19 », Agreste Primeur n° 2023-1, janvier 2023

Les Chiffres & Données :

- « Productions commercialisées des industries agroalimentaires 2023 », Chiffres & Données n°2025/5, mars 2025
- « Les industries et le commerce de gros agroalimentaires en 2022 : résultats économiques », Chiffres et Données n°2024-14, octobre 2024.

Autre publication sur ce thème publiée par la DGPE :

- « Le panorama des IAA : chiffres et indicateurs clés de l'édition 2024 » disponible en ligne à l'adresse suivante : https://agriculture.gouv.fr/le-panorama-des-industries-agroalimentaires

Organismes et abréviations

- **EBE :** excédent brut d'exploitation
- **IAA :** industries agricoles et alimentaires
- **ICA :** indice de chiffre d'affaires
- **IPI :** indice de la production industrielle
- **IPPI :** indice de prix à la production dans l'industrie
- **NAF :** nomenclature d'activités française
- **VACF :** valeur ajoutée aux coûts des facteurs (somme des rémunérations salariales et de l'excédent brut d'exploitation)

STATISTIQUE PUBLIQUE

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75 349 Paris

Directeur de la publication : Vincent Marcus
Rédaction : Thomas Sauvaget
Composition : SSP
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2259-5104
© Agreste 2025